



SERMON DOUSIEME.

Sur l'Épître de Saint Paul aux Hébreux
chapitre 13. v. 10.

Nous avons un Autel duquel n'ont point puissance de manger ceux qui servent au Tabernacle.



Hers Freres. L'Écriture Sainte ne nous défend jamais l'usage d'aucun plaisir charnel, ni la possession d'aucun avantage mondain, qu'elle n'en substituë d'autres en leur place, qui sont célestes & spirituels, & infiniment plus précieux; Et alors l'Écriture se plaît à appeler ceux-cy du même nom que les hommes du siècle donnent à ceux-là. C'étoit l'une des taches de l'Eglise d'Ephése, que ceux qui la compoioient étoient adonnés à l'ivrognerie, Saint Paul la leur défend, *Ne soyés point (dit-il) remplis de vin auquel il y a dissolution.* Mais il ne se contente

E c 2 pas

pas de la leur défendre, il leur donne vn moyen sans comparaison plus efficaceux, pour réveiller leurs sens, & pour conjurer les tempêtes & charmer les ennuis de la vie présente. *Soyés remplis*, dit-il, *du Saint Esprit*, de ce vin des Anges, & de ce vin nouveau du Royaume de Dieu, qui produira en vous les mêmes transports, la même ouverture de cœur & de lèvres, & les mêmes mouvements d'esperance & de joye pour les choses célestes & divines, que le vin pris avec excez produit pour les faux biens & les imaginaires grandeurs du monde.

C'étoit aussi vn autre défaut fort notable dans l'Eglise de Tiatyre, assavoir que les Chrétiens qui la composoient ne faisoient nulle difficulté de se trouver aux banquets des Idolatres, ni de manger des viandes sacrifiées aux Idoles. Saint Jean en l'Epître qu'il écrit à l'Ange de cette Eglise dans l'Apocalypse, le luy reproche, & le luy défend; Mais il ne se contente pas de le luy reprocher, ni de le luy défendre, mais de plus il leur promet que pourveu qu'ils s'en abstiennent, que le Seigneur Iesus leur donnera de la Manne cachée, du froment des cieux, & du pain

pain des Anges, c'est-à-dire qu'il leur fera goûter des mets mille fois plus exquis que ceux qu'il leur vouloit faire quitter, s'ils renonçoient aux tables des Payens.

Procédure que le Saint Esprit a tenuë non seulement lors qu'il a voulu défendre l'excez au manger & au boire naturel & commun, mais aussi lors qu'il a voulu déraciner la superstition & l'abus qui se commettoit en la distinction des viandes & du breuvage cérémoniel & religieux. Ainsi l'Apôtre Saint Paul Rom. 14. dit que le Royaume de Dieu ne consiste point en viande ni breuvage, mais au repos d'une bonne conscience, qui est, comme dit le Sage, un continuel festin, il est justice, paix & joye par le Saint Esprit. Ainsi dans nôtre Texte, l'Apôtre ayant défendu aux Hébreux de se laisser transporter à ces doctrines étrangères & diverses, qui leur faisoient distinguer les viandes & retenir les cérémonies anciennes : en ayant ajouté la raison, sçavoir que le cœur est établi par la grace & non par la viande, dont ceux qui sont allés après elles n'en retirèrent jamais aucun profit.

Il ne se contente pas de les leur avoir défenduës , il leur en promet de meilleures; Il ne se contente pas d'en avoir ajouté la raison , tirée de ce qu'elles n'apportoient aucune vtilité , mais il en propose vne autre tirée de ce qu'elles apportoient vn tres grand préjudice, rendans incapables ceux qui s'y arrêtoient de participer au Sacrifice de Jesus Christ. *Nous avons (dit-il) vn Autel duquel n'ont point puissance de manger ceux qui servent au Tabernacle.* Comme s'il leur disoit, Vous croyés avoir beaucoup fait, quand vous avés choisi les viandes, & que vous avez dit de celles que vous teniés immondes; Ne touche, ne mange, ne goûte; Mais je vous dis, moy , que cét exercice corporel, non seulement est profitable à peu de choses, mais qu'il est capable de nuire beaucoup, car ceux qui s'arrérent à ces rudiments du monde ne peuvent jouir des fruits de nôtre Autel; & je vous dis encore, qu'en renonçant à ces vaines & frivoles observations, vous ni perdrés rien. Car si vous ne le sçavés, nous avons aussi nôtre Autel, duquel &c. Si vous ne le sçavés, nous avons aussi nôtre viande

de

de sacrée , nôtre hostie pure & nette, nôtre Agneau & nôtre holocauste qui est nôtre Christ. Et n'estimés pas qu'il soit possible de retenir vos cérémonies & d'avoir part à nos bénéfices : Vous ne pouvés entremêler l'Evangile avec les cérémonies legales : Vous ne pouvés avoir Christ sans vous défaire de Moïse : Vous ne pouvés servir à vôtre Tabernacle , & participer à nôtre Autel.

Voilà quel est le sens de ces paroles en general, mais pour les méditer avec soin & par le menu, voyons premièrement quel est cét Autel ; secondement, Qui sont ceux qui servent au Tabernacle, & pour vn troisième ; D'où vient que ceux qui servent au Tabernacle n'ont point la puissance de manger de nôtre Autel. Ce grand Dieu tout-puissant qui a bâti & construit luy-même cét Autel, & fourni l'holocauste, & envoyé le feu du Ciel, nous ayant donné son Christ & son Esprit, veuille nous faire la grace de manger aujourd'huy de son Autel, & de renoncier au vieux Tabernacle de la chair & du monde, pour nous consacrer à sa gloire, & luy servir sans crainte en justice & vraye

Ec 4 sain-

440 FRAGMENS des SERMONS
sainteté tous les jours de nôtre vie.
Amen.

Nous avons (dit l'Apôtre) vn Autel ; mais quel est le nom de cet Autel, quelle son inscription ? Est-ce l'Autel du Dieu inconnû comme celuy d'Athènes ? Quand les anciens Patriarches erigeoient des Autels, ils avoient accoustumé de leur donner des noms, Jacob appella son Autel le Dieu d'Israël, ou le Dieu de Béthel : Moÿse donna ce nom à son Autel, ou plutôt cette devise ; l'Éternel est mon enseigne, ou l'Éternel est mon Trophée. Les Rubenites donnèrent au leur le nom de Témoignage, parce qu'il témoignoit entre-eux de Dieu. Gedeon bâtit un Autel, & le nomma, la-paix est du Seigneur. Mais que veut dire que celuy de l'Apôtre dans nôtre texte n'a point de nom ?

Exod.
17. 15.

Jug. 6. 24.

Nous avons (dit-il) simplement vn Autel ; Il a creu que vous l'entendiez bien, (fidèles) qu'il n'étoit pas besoin de vous l'expliquer, vous qui n'ignorés pas le nom de celuy qui vous a donné sa chair à manger & son sang à boire, vous n'ignorés pas non plus qu'il est luy même

12

même nôtre Autel : Christ est nôtre Autel, mais Christ n'est-il pas l'Hostie, & l'Autel, & le Temple, & le Sacrificateur, & le corps, pour le dire en un mot, de toutes les ombres : Il est tellement connu, que nous qui étions sans Dieu au monde, avons crû & connu qu'il étoit le Christ le Fils du Dieu vivant. Il est le Dieu de Bethel, c'est à dire de la maison de Dieu qui s'apparut à Jacob au sommet de son Echelle mystique. C'est lui même de qui Moÿse parloit quand il appelloit son Autel de ce nom, l'Eternel est mon enseigne ou ma baniere : Car nous pouvons bien dire de Christ aujourd'huy, ce que l'Épouse disoit au Cantique de Salomon. Il m'a menée en la Sale du festin, & sa livrée que je porte, ou son enseigne qu'il déploye du Ciel, c'est Amour. C'est luy qui est véritablement l'Autel du Témoignage, comme disoient les Rubenites, qui témoigne entre Dieu & nous ; le fidèle Témoin, comme dit Saint Jean en son Apocalypse. Il est l'Autel de Gedeon qui porte ce beau nom, la paix est du Seigneur. Il est le Dieu de paix, il est luy-même nôtre paix, dit Saint Paul aux Ephesiens : & comme Iesus Christ ré-

pond .

pond à ces deux Autels que les anciens Patriarches dressèrent avant la Loy, il répond encore à ces deux Autels qui furent bâtis par le commandement de Dieu sous la loy : l'un étoit l'Autel des holocaustes, & l'autre, l'Autel des parfums. Iesus Christ répond à l'un & à l'autre : Car c'est-luy même qui a offert à Dieu son Pere son corps en holocauste pour l'expiation de nos crimes, & c'est luy-même sur qui nous mettons le parfum de nos prieres & de nos louanges, qui ne peuvent être des sacrifices agréables à Dieu que par nôtre Seigneur Iesus Christ.

Mais en nôtre Texte il faut avouer que l'Autel se doit rétreindre à l'Autel des Holocaustes, & qu'il doit être pris pour l'Holocauste même ou pour la Victime offerte sur l'Autel, par une façon de parler figurée, commune à tous les Ecrivains sacrés; comme quand nôtre Apôtre dit 1. Cor. 9. Ne sçavez-vous pas que ceux qui font le service sacré mangent des choses du Temple; & que ceux qui servent à l'Autel participent à l'Autel, ou plutôt partagent avec l'Autel, parce qu'une portion de la Victime consacrée à Dieu étoit dévorée par le feu de l'Autel,

&c

& l'autre étoit la portion du Sacrificateur. Là vous voyés que servir à l'Autel signifie servir à l'immolation des Victimes, & aux autres fonctions du Sacerdoce Lévitique : D'où vient que nôtre Seigneur disoit au 23. de Saint Matth. Qui jure par l'Autel, il jure & par l'Autel, & par toutes les choses offertes dessus l'Autel. Ici donc l'Autel est la Victime, & la Victime c'est Christ. Car nôtre Pâque a savoir Christ a été sacrifiée pour nous. C'est cette grande & précieuse hostie qui s'étant présentée à Dieu son Pere pour le salut des hommes, a éteint l'Enfer, aboli la loy, désarmé la justice, rempli le Ciel de sa bonne odeur, & la terre du fruit de son Sacrifice, & s'étant élevé à la dextre de Dieu, reçoit comme vne colonne de fumée l'encens de nos oraisons & de nos aumônes, & de toutes les bonnes œuvres des Saints. Ce que l'Autel & le Temple, les Victimes & le Sacrificateur, l'Arche & le Propitiatoire, les boucs, les Taureaux & les offrandes étoient aux Anciens : Christ nous est cela même, & tient lieu de toutes ces choses au nouveau Israël de Dieu, & c'est pour cela sans doute qu'il est dit en cette

même

même Epître aux Hebreux, qu'il falloit que les lieux célestes fussent purifiés par des sacrifices plus excellents que ceux de l'Ancienne Loy.

Par des sacrifices plus excellents. Et quoy ! les Chrétiens ont-ils des sacrifices en multitude, & qui doivent être réitérés ? Nous n'avons qu'un Sacrifice, qu'une Hostie, & qu'un Autel ; Mais un Sacrifice qui nous vaut mieux que ce nombre innombrable de victimes égorgées sous l'Ancienne Loy ; une Hostie mille fois plus précieuse que toutes les Heeatombes des Payens, & tous les Holocaustes des Juifs : un Autel, qui nous tient lieu de tout ce pompeux attirail des cérémonies anciennes, & qui nous empêche de regretter tous ces Autels de bois de Sitim couverts d'or, & parés avec tant de magnificence, soit dans le Tabernacle de Moïse, soit dans le Temple de Salomon. Et nous pouvons dire que nous avons nos Autels & nos Sacrifices, parce que ce seul Autel & ce seul Sacrifice nous produit l'effect que ceux-là ne faisoient qu'ombrager, suivant le stile des Hebreux, qui employoient le nombre pluriel pour exprimer

ce qui est excellent, bien qu'il soit unique & singulier, comme il paroît en nôtre Texte qui ne parle que d'un seul ; Nous avons, dit nôtre Apôtre, un Autel. Mais ce seul Autel peut être considéré dans trois divers égards, comme la Victime dont nous parlons peut être considérée dans trois divers lieux. Ou dans la croix où Jesus Christ a souffert, & où il s'est offert vne seule fois : ou dans le Ciel où il ne souffre plus en soy-même, il ne souffre qu'en ses membres, mais où il s'offre toujours & s'offrira éternellement : ou sur cette Table où il ne souffre plus, ni ne s'offre plus à Dieu en satisfaction, mais où il nous est représenté comme souffrant & s'offrant non pas à Dieu, mais à nous & à ses fideles en joye & consolation éternelle. Il est nôtre Autel dans la croix par sa satisfaction ; dans le ciel par son intercession ; & dans la Table de la Sainte Cene par commemoration & par communion spirituelle.

La Croix est l'Autel sur qui le Fils de Dieu versa tout son sang hors de ses veines, pour le dédier & consacrer, comme le Sacrificateur Levitique avoit acourumé d'expier les péchez sur son Autel matériel

tériel par l'asperfion du fang des animaux. La croix a été le bucher de l'Ifaac celefte, où fon Pere le tranfperça du glaive de fa fureur, & le rôtit, aux ardeurs brulantes de fon ire. La croix nous fait voir cette Victime innocente, fouffrir, fans fe plaindre, les douleurs & les hontes de la mort: non feulement la plus cruelle, mais auffi la plus infame du monde. Le Fils Eternel de Dieu, le Saint des Saints, l'amour, les delices & le bon plaisir de fon Pére, traité comme vn brigand, & que diray-je plus, comme vn fils de la gehenne, maudit des hommes & de Dieu, pendu au bois.

Ne fremiffés point (ô fidèles) toutes ces horreurs l'ont faifi, toutes ces vagues ont paffé fur luy pour vôtre falut & pour fa gloire; mais outre cela, confiderés que la croix n'eft pas vn gibet, mais vn Autel, ce n'eft pas fimplemment vn fupplice, mais vn facrifce; fa mort eft le prix de nôtre redemption, car il a fouffert pour nous retirer de l'Enfer, & cette même mort eft le prix de nôtre acquisition, car il s'eft offert tout d'un temps, pour nous ouvrir le Paradis; En fouffrant fur le bois, il a payé nos dettes, en s'offrant fur l'Autel,

tel, il nous a mérité les thresors du Ciel, sa mort est vn acte de bourreau à l'égard de ses ennemis, mais à son égard, c'est vne fonction Sacerdotale: Car il a été le Sacrificateur qui a offert, & la Victime qui a été offerte. Adorez donc icy ce Jésus, non seulement crucifié, mais aussi sacrifié pour vous, vôtre Redempteur & vôtre bien-facteur, qui par sa mort considérée comme la passion d'un criminel fait peché pour vous, a desarmé la justice de Dieu, la main de la vengeance; Et par cette même mort considérée comme vne action de Sacrificateur brûlant de charité pour vous, & accomplissant parfaitement la Loy, il a plénement satisfait à Dieu pour vous, & vous a rempli de dons & de bœnéficence. Sa croix vous a délivrés de tous les maux qui vous menaçoient, & son Autel vous a donné tous les dons qui vous manquoient. Le supplice de sa croix vous a rachetés, mais le sacrifice de son Autel vous a introduits en la Canaan céleste, je dis en la céleste, car pourquoy Dieu ne s'est-il pas contenté de vous pardonner vos offenses & de vous garantir de la mort éternelle, vous remettant en l'état d'où vous étiez déchus,

chus, & vous rendant la vie que vous aviez perduë. La vie d'un Adam terrestre, le bon-heur de la terre promise ne suffisoit-il pas ? D'où vient que d'une si extrême colère, il passe à vn amour si extrême, que de nous pardonner tous nos crimes, & de nous donner tous ses biens; Non pas les fleurs & les fruits d'un verger d'Edem, non pas le lait & le miel des montagnes de la Judée, mais vn héritage immarecessible, qui ne se peut ni contaminer ni flétrir, réservé dans les cieux pour nous, vn Paradis & vne Canaan céleste, d'où vient donc tout cela, sinon de nôtre Autel, & de la perfection de son offrande.

Le feu de l'ire de Dieu qui nous a fait voir Jesus Christ sur la croix comme vn buisson ardent, qui étoit enflammé sans se consumer, nous avoit mis au delà des atteintes de l'Enfer : Car Christ étant mort pour nous, & descendu pour nous dedans les lieux profonds & dans les Enfers, d'où il cria, *mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoy m'as-tu laissé ?* nous étions assurés de n'y point descendre : Mais quelle assurance avions-nous de monter au Ciel ? Il y avoit encore bien à dire,

dire, car pourquoy, ne pouvions-nous pas vivre comme Adam sur la terre heu-
 reux & contents, mais dans les voyes
 de la nature? Ce fut cét autre feu de
 la charité de Christ qu'il alluma sur sa
 croix comme sur son Autel, qui jetra
 vers le Ciel vne si douce odeur, que
 Dieu en fût non seulement appaisé, mais
 réjoüi, non seulement satisfait, mais propi-
 tice : l'amour de Dieu étant le vray
 propitiatoire qui couvre nos pechez &
 qui attire ses faveurs, qui éloigne les
 traits de son épouvantable Iustice, &
 les détourne de dessus nous, & qui me-
 ritant d'ailleurs les effets de son infinie
 miséricorde les fait pleuvoir sur nous,
 à l'exclusion des méchans. Car nous a-
 vons vn Autel duquel n'ont point puis-
 sance de manger ceux qui servent au
 Tabernacle

Mais si Jesus Christ est nôtre Autel
 dans la Croix où il a souffert; Il ne l'est
 pas moins dans le Ciel par son interces-
 sion. Et comme jadis tandis que le peu-
 ple étoit dehors en prières, le Sacrifica-
 teur offroit au dedans le parfum sur
 l'Autel; de même tandis que nous som-
 mes sur la terre hors du Temple des

Ff Cieux,

Cieux, nos prières sont sanctifiées & exaucées de Dieu, par l'intercession de Jesus Christ, sans le merite & l'intercessiõ duquel elles ne sauroient être agréables à Dieu. Et ici se trouve la verité de ce que representoit sous la Loi l'Autel des parfums; Car comme le Sacrificateur devoit faire le parfum après avoir offert la victime, & sur tout dans le jour solennel des expiations, auquel le Souverain Sacrificateur avoit la permission d'entrer dans le lieu Saint avec le sang de la victime qui avoit été offerte, & cela pour interceder pour le peuple; De même Jesus Christ le Souverain Sacrificateur de la Nouvelle Alliance, après avoir offert sur la terre le sacrifice de son Corps pour l'expiation des péchés de son peuple; Il est entré dans le Sanctuaire des Cieux, pour y offrir comme sur vn Autel, le parfum de ses prières pour nous. Et il y est entré non avec le sang des boucs ou des agneaux, comme l'ancien Sacrificateur, mais avec son propre sang toujours frais & vivant pour faire requête pour nous, & pour nous maintenir le salut qu'il nous a mérité par le sacrifice de sa mort.

Enfin

Enfin comme Jesus Christ est nôtre Autel & dans la Croix & dans le Ciel, aussi l'est-il veritablement sur sa Table & dans le Sacrement de la sainte Cène. C'est là où est ce corps mort vers lequel s'assemblent les aigles pour manger sa chair & boire son sang. Car comme anciennement, le Sacrificateur dans le sacrifice de prospérité, après avoir offert la victime sur l'autel, faisoit vn festin sacré pour manger de la chair de la victime offerte ; C'est aussi ce qui s'accomplit d'une façon toute spirituelle dans la Sainte Cène : Jesus Christ a offert son Sacrifice sur la Croix, c'est là le sacré Autel sur lequel nôtre divine victime a été immolée; Et après vne si sainte action Jesus Christ a dressé sa Table, & préparé son festin dans le Sacrement de la Sainte Cène, où sous les symboles du pain & du vin, il nous donne à manger sa chair & à boire son sang par foy en viande & nourriture spirituelle de nos ames. De sorte qu'il y a vne si étroite liaison de cette Table sacrée avec cet Autel, qu'en participant à ces viandes sacrées, nous participôs en même tés à nôtre Autel, c'est-à-dire, nous recevôs le fruit

452 FRAGMENS *des* SERMONS
de son Sacrifice, & avons une tres-étroite communion avec luy pendant que les méchans en sont exclus. Car nous avons vn Autel duquel n'ont point puissance de manger ceux qui servent au Tabernacle.

Par ceux qui servent au Tabernacle nous pouvons entendre, ou en general tous les Lévites & tous les Sacrificateurs, & le peuple même des Juifs qui ne pouvoit se défaire des cérémonies de la Loy, & qui vouloit mêler & joindre l'Evangile du Fils de Dieu avec le Tabernacle de Moïse. Ainsi l'Apôtre auroit voulu dire, que les Juifs en gardant la Religion Judaïque ne pouvoient pas jouir du privilège des Chrétiens, & que les habitans de Sinaï ne pouvoient être receus en Sion. Ou bien par ceux qui servent au Tabernacle, l'Apôtre aura entendu les Lévites, desquels il est dit au chap. 8. des Nombres, qu'ils devoient servir au Tabernacle d'assignation après leur purification, & ce par vne opposition à ceux qui servent à l'Autel comme étoient les Sacrificateurs comme nous le pouvons recueillir du chap. 9. de la 1. aux Cor. où il est

est dit que ceux qui servent à l'Autel doivent participer de l'Autel. Ainsi l'Apôtre aura voulu dire, qu'il y a difference entre ces infirmes qui s'amusent encore aux rudimens de la Loy & à la pédagogie Mosaique en tout ou en partie, & les vrais Chrétiens qui adorent Dieu en esprit. En somme il y a la même difference qui se voyoit autrefois entre les Lévites & les Sacrificateurs, les Lévites servoient au Tabernacle, mais ils ne participoient point à l'Autel, c'étoit le droit & le privilege des Sacrificateurs; Nous sommes la Sacrificature Royale nous qui servons Dieu en esprit & en verité. Nous avons vn Autel duquel vous qui gardés la Loy de Moïse ne pouvés manger, vous êtes comme de pauvres Lévites dans le Tabernacle. Mais nous sommes les Sacrificateurs du Dieu vivant, & comme tels nous participons à son Autel duquel se trouvent exclus tous ceux qui retiennent le service Lévitique. Mais quoy qu'il en soit il est bien certain, que par ceux qui servent au Tabernacle l'Apôtre a entendu ces miserables, qui nonobstant la liberté chrétienne, pour avoir la paix des Juifs, & éviter per-

secution se vouloient accommoder à leurs cérémonies, & ne faisoient pas scrupule de manger de certaines viandes, & ainsi ramenoient le temps de l'ancienne servitude malgré Jesus Christ & sa grace, qui avoit & rompu ce joug, & mis en claire lumiere la vie & l'immortalité par l'Evangile. L'Apôtre ne consentant point à de tels accommodés & patelinages, declara à ces gens-là qu'ils se privoient des bénéfices de Jesus Christ, comme Gal. 5. Voicy moy Paul vous dis, que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien.

Mais pourquoy dit-il, que ceux là n'ont pas puissance de manger de nôtre Autel, ou de nôtre Victime. Il parle ainsi pour deux raisons, la premiere est contenüe au 5. des Galates où l'Apôtre dit, Christ est anéanti si vous pressés vne seule cérémonie comme nécessaire. La seconde c'est parce que c'étoit vne maxime fondamentale de l'ancienne loy : Que nul n'avoit puissance de manger ce qui étoit offert pour la remission des pechez, si ce n'est que ce fussent des sacrifices eucharistiques : Car alors les pécheurs qui les avoient offerts avoient

puissance

puissance d'en manger, & recevoir cette viande sanctifiée par l'Autel, qui leur étoit envoyée de la Table de Dieu, comme vn gage de sa communion: Mais quand c'étoient des sacrifices expiatoires il étoit interdit d'en manger au pecheur pour qui ces sacrifices étoient offerts. Mais le Sacrificateur qui les offroit y avoit son droit & sa portion, comme nous le lisons au 6. du Lévitique. Lors même que le Sacrificateur offroit pour ses propres transgressions, il ne pouvoit luy non plus que les autres manger de la chose qu'il avoit immolée pour soy, comme il est dit au 4 du même livre.

D'ailleurs il y avoit deux sortes de Sacrifices expiatoires : l'un dont le sang étoit porté dans le Tabernacle, de celuy cy personne n'avoit puissance d'en manger, la loy le defendoit, il falloit que le tout fût consumé par feu : Les autres dont le sang n'étoit point porté dans le lieu Saint, & de ceux cy l'on en brûloit vne partie sur l'autel, & l'autre on la gardoit pour la bouche des Sacrificateurs : l'Apôtre parle icy non de la seconde, mais de la premiere espèce, comme la suite le fait voir clairement, car il est

Ff 4 ajouté

456 FRAGMENS *des* SERMONS
ajouté; Car les corps des bêtes, des-
quelles le sang est porté pour le péché
par le Souverain Sacrificateur dedans le
Sanctuaire, sont brulés hors du camp. Si
bien que l'Apôtre raisonne ainsi; Vous qui
gardés encore les cérémonies de l'an-
cienne loy, vous devez vous tenir à ses
maximes, dans lesquelles vous ne pouvez
participer à nôtre victime qui est Iesus
Christ, vous ne pouvez pretendre de
joindre l'un & l'autre, parce que l'un
va détruisant l'autre. La loy dit, Tu
ne mangeras point de la chose offerte
pour la remission des péchez, & l'Evan-
gile dit, mangés, beuvés-en tous : la Loy
enseigne qu'il n'y a personne pour sacré
qu'il soit qui puisse manger la chair
de l'hostie dont le sang a été porté
dans le lieu Saint. Et l'Evangile dit,
que l'hostie de Christ est de cette sorte,
son sang ayant été porté dans le vray
Sanctuaire des Cieux, & Christ étant là
il l'y faut recevoir & manger par vne
vraye & vive foy. Il n'est donc pas
possible de vivre sous la loy & de parti-
ciper à Christ, & c'est en vain que vous
tâchez d'accoupler la nouvelle Eglise a-
vec l'ancienne, car si vous servés à
l'an-

l'ancien Tabernacle vous n'avez point de part à l'Evangile.

Mais icy quelcun pourroit dire, s'il est vray que le Sacrifice expiatoire dont le sang étoit porté dans le Tabernacle representoit celuy de Christ, pourquoy les Chrétiens auront-ils la puissance d'en manger, puis que ni les Israélites ni leurs Sacrificateurs n'avoient point le droit de manger de la chair de l'hostie dont le sang étoit porté dans le lieu Saint? La réponse est aisée, & nous disons que les Chrétiens ont été délivrés de la servitude de la Loy par Jesus Christ, qui étoit vn joug aux Juifs que ni eux ni leurs Peres ne pouvoient porter. Mais Jesus Christ nous ayant acquis la liberté des Enfans de Dieu, nous n'avons pas receu vn Esprit de servitude pour être derechef en crainte, mais nous avons receu l'Esprit d'adoption par lequel nous crions Abba Père.

Icy, Mes Frères, nous avons dequoy refuter l'erreur, & dequoy consoler nos Ames, en repassant brièvement sur ces matières qui vous ont été déduites. Je dis premierement que nous pouvons re-
futer

fater l'erreur des Docteurs de l'Eglise Romaine. Nous avons vn Autel ; Il nous en faut donc (disent-ils) de bois & de pierre. Aquoy nous répondons que nous avons vn Autel , comme nous avons vn Propitiatoire & vn Tabernacle. Or nous n'en avons point de pierre ni de bois. Au contraire l'Apôtre nous dit , Hebreux 9. Que nous avons vn Tabernacle qui n'est point fait de main , je dis donc que nous avons vn Autel spirituel, céleste , & divin ; & par ainsi qu'il n'en faut plus de bois ni de pierre. En second lieu, Christ la vérité des Autels & de tous les sacrifices, étant venu, il n'y a plus de sacrifices & d'Autels proprement dits : nos prières & nos bonnes œuvres n'étant appellées sacrifices que par allégorie & comparaison , aussi sont-ils nommés sacrifices spirituels, 1. Pierre 2. Mais les termes de nôtre Texte suffisent contre nos Adversaires pour les refuter : Car l'Apôtre dit que nous avons vn Autel , & non plusieurs , vn pour tous les Chrétiens , donc céleste, là où de toutes parts nous élevons nos cœurs ; & vn pour toujours , sur qui nos prières étant présentées à Dieu , luy sont tout à fait agréables. Et comme

l'Autel

l'Autel sanctifie le don, ayés cette consolation, fidèles, que par Jesus Christ toutes vos oblations sont sanctifiées à Dieu.

Et puis (Chers Frères) que nous comparoïssons icy devant Dieu, comme autant de pauvres criminels, qui voyons la loy nous condannant, & sentons nos consciences nous accusans, venons à cet Autel & à ce grand sacrifice pour obtenir l'expiation de nos péchez. Les pauvres Israélites ayans péché & étans coupables de quelque crime qui meritoit la mort, s'ils pouvoient courir vers l'Autel & empoigner ses cornes ils étoient à saueté & en assurance. De mêmes, fidèle, te sentant coupable de la mort & damnation eternelle, recours maintenant à Jesus Christ & il te sera vray asile, empoignant les cornes de cet Autel, tu ne craindras point l'injustice des hommes, ni la justice de Dieu; car il nous a été fait de par Dieu, justice, sapsience, sanctification, & redemption. Mais pour obtenir nôtre absolution, il faut se reconnoitre coupable, ne chercher point d'être justifié par la loy, & c'est ce que font tous ces orgueilleux qui sont en prière comme le Pharisien,

Pharisien, mais qui s'en retournent condamnés en leurs maisons. Il faut imiter le pauvre Péager en reconnoissant nôtre indignité, frapper nôtre poitrine & supplier le Seigneur d'être appaisé envers nous. Le Sacrificateur qui abordoit l'Autel, pour faire l'expiation des péchez du peuple, lavoit ses mains avant que d'en approcher. Il faut de même, fidèles, laver vos mains en innocence avant que de circuir nôtre Autel, c'est vne action sacerdotale que celle que nous avons à faire maintenant. Cette Table que vous voyés n'est pas méprisable, c'est vn Autel où Iesus Christ vous est représenté sous les symboles du pain & du vin, souffrant & s'offrant à Dieu pour vos péchez, venez donc y manger la chair de vôtre divine victime. Mais remarqués que comme ceux qui servent au Tabernacle n'ont point puissance de manger de nôtre Autel, qu'ainsi si vous servés au Tabernacle du monde, au Tabernacle du corps, au vieux Tabernacle du péché, vous ne devés point approcher de l'Autel de Dieu, qu'au préalable vous ne quittiez vos vices & vos péchez, & vous dépouillans de vôtre corruption naturelle, vous

vous

u

vous sanctifiés & de corps & d'esprit, afin que comme sacrificateurs du nouveau Testament après avoir mangé de nôtre Autel, nous offrions à Dieu nos sacrifices de loüange & d'action de graces par Iesus Christ nôtre Seigneur, auquel comme au Pere & au Saint Esprit soit honneur, gloire & loüange aus Siécles des Siécles. Amen.

SERMON.